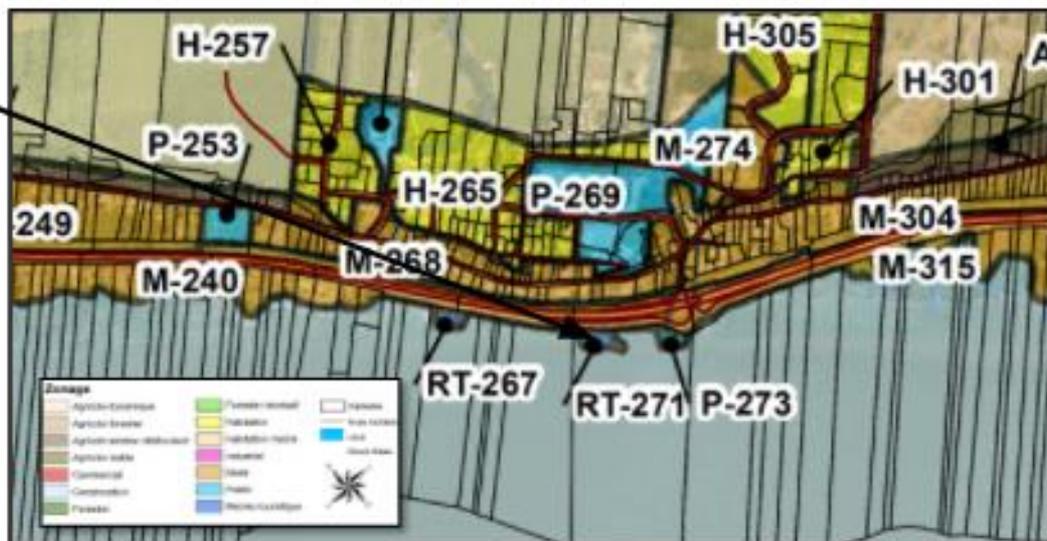


Zone RT-271

La zone RT-271 (récréation) est localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Elle comprend une propriété adjacente au boulevard Saint-Anne.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	12
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	6
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

CLASSES D'USAGES	RT-271
COMMERCE ET SERVICES	C1 Accomodation *
	C-2 Détail, administration et service *
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert ●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive ●
	R- 2 Récréation intensive ●
AGRO-FORESTIER	A-2 Agriculture sans élevage **
<p>* L'usage doit être en lien avec une activité récréative liée à la classe d'usage "Récréation extensive R-1"</p> <p>**Aucun déboisement n'est autorisé pour la culture du sol. L'implantation de cet usage doit être accompagnée de mesures qui assurent une saine cohabitation des différentes fonctions</p>	